



**2025**  
**JEUX D'ÉTÉ DU CANADA**

**VOLLEYBALL DE PLAGE**  
**PLAN D'ÉQUIPE**



**Volleyball New/Nouveau Brunswick**

900 Hanwell Road, Suite 31  
Fredericton, NB E3B 6A2

[www.volleyballnb.org](http://www.volleyballnb.org)

## **Plan et guide de sélection de l'équipe de volley-ball de plage des Jeux du Canada de 2025**

### **1. Contexte général et informations**

#### **a. Objet du document**

- i. L'objectif de ce document est de fournir un aperçu clair et concis de notre plan d'équipe ainsi que du processus de sélection pour nos équipes masculine et féminine de volleyball de plage qui participeront aux Jeux d'été du Canada (JEC) de 2025 à St. John's, Terre-Neuve.

#### **b. Objectifs du programme**

- i. Identifier, développer et entraîner nos deux meilleurs athlètes masculins et nos deux meilleures athlètes féminines.
- ii. Fournir un environnement de haute performance sécuritaire et équitable qui permettra aux athlètes de concourir à leur plus haut niveau au 2025 CG pour représenter le Nouveau-Brunswick.
- iii. Pour les hommes, l'objectif est de terminer dans les 4 premiers à la CG. Pour les femmes, l'objectif est de se classer dans les 8 premières au CG.

#### **c. Définitions des termes et des entités**

- i. **Volleyball Nouveau-Brunswick (VNB)** : L'organisme provincial de sport (OPS) qui gérera les équipes des Jeux du Canada dans le cadre du processus des Jeux du Commonwealth.
- ii. **Chaise Beach (HP)**: Supervise les programmes de plage de VNB
- iii. **Comité de sélection de l'équipe** : Le comité de sélection de l'équipe sera composé de l'équipe d'encadrement (1 voix), du président de la plage (1 voix) et d'un évaluateur indépendant (1 voix chacun).
- iv. **HP Beach**: Le programme Haute-Performance Beach de VNB servira de groupe d'entraînement pour le groupe d'entraînement des Jeux du Canada.

### **2. Stratégie globale de gestion de l'équipe**

- a. Volleyball Nouveau-Brunswick (VNB) supervisera et aidera à guider le processus des Jeux du Canada afin de s'assurer que nos athlètes sont en mesure de

s'entraîner dans un environnement de haute performance où ils sont soutenus pour concourir à leur meilleur. Les entraîneurs de GC relèveront du directeur général et des présidents de HP..

**b. Rôle de l'OSP**

- i. Le rôle de l'OSP est d'encadrer le processus de GC en créant ce document, en supervisant le processus d'identification des athlètes jusqu'à la sélection de l'équipe, et en travaillant avec les entraîneurs du GC pour élaborer un plan d'entraînement.
- ii. L'OSP est également responsable de la communication des critères de sélection, du suivi des fonctions de reporting, de la sélection des entraîneurs dans le cadre d'un processus équitable et ouvert, de la sélection des managers dans le cadre d'un processus équitable et ouvert, de l'approbation du budget du plan proposé et du budget associé par les entraîneurs du CG.
- iii. Les présidents des OSP et de la HP enverront les évaluations des entraîneurs aux athlètes.

**c. Rôle de l'entraîneur**

- i. **entraîneur principal:**
  1. Assister aux réunions prévues par le chef de mission de Volleyball NB avant les compétitions d'Équipe NB/GSC et transmettre l'information pertinente aux athlètes et aux parents.
  2. Il rend compte et est responsable devant le président de la plage et le directeur exécutif.
  3. Promouvoir les programmes et les services de Volleyball Nouveau-Brunswick en tout temps.
  4. Doit respecter toutes les politiques établies par Volleyball Nouveau-Brunswick. Toutes les politiques peuvent être consultées sur notre site Web
  5. L'entraîneur principal est tenu d'assister, sur demande, aux réunions du comité des entraîneurs et du conseil d'administration.

6. Respecter toutes les dates limites pour remplir et soumettre les formulaires en vue des compétitions et/ou des Jeux d'été du Canada.
7. En consultation avec les présidents de VNB et de HP, agir dans le cadre du budget annuel approuvé par le conseil d'administration.
8. Suivre les statuts, règlements et règles de Volleyball Nouveau-Brunswick
9. En collaboration avec l'OSP, contrôler et entretenir tout l'équipement du programme de Volleyball Nouveau-Brunswick. Tout l'équipement et le matériel achetés par Volleyball Nouveau-Brunswick sont la propriété de Volleyball Nouveau-Brunswick.
10. Honorer les commandites, les promotions de marketing et les engagements pris par Volleyball Nouveau-Brunswick.
11. De plus amples informations sont disponibles dans le document sur les fonctions et responsabilités du CG de VNB.

### **3. Processus de sélection**

- a. **L'éligibilité** : Pour être considérés pour la sélection des équipes de volleyball de plage des Jeux du Canada de 2025, les athlètes doivent satisfaire aux critères d'admissibilité énoncés dans les sections 3 et 4 du dossier technique des Jeux du Canada.

- i. 20 ans et moins au 31 décembre 2025
- ii. Année de naissance : 2005 ou plus tard

#### **b. Processus d'identification des athlètes**

Il y aura une session de formation à l'identification ouverte et obligatoire durant le mois de mai à des dates à déterminer (potentiellement 31 mai/1er juin) à laquelle les athlètes qui souhaitent participer au tournoi de sélection des Jeux du Canada doivent assister. Des frais d'essai de 50 \$ seront facturés lors de l'inscription à l'essai.

- i.

- ii. **Membres de l'OSP** : Toutes les personnes qui souhaitent participer à l'une ou l'autre partie de notre processus de GC doivent être membres de l'OSP et être en règle avec VNB.
- iii. **Normes de performance**: Pendant le camp d'ID, tous les athlètes passeront des tests physiques, y compris, mais sans s'y limiter, l'approche block & spike, le test T-cone et le triple saut.
- iv. **Dates clés : Volleyball de plage masculin et féminin**

Date	Location	Event
Fin mai 2025	À déterminer	Session d'identification ouverte/essai
7-8 juin 2025	À déterminer	VNB Tournoi
Juin 2025	À déterminer	Formation continue en semaine
Juin 13-15, 2025	À déterminer	Camp d'entraînement
Juin 27-29, 2025	À déterminer	Camp d'entraînement
Juin 5-6, 2025	Fredericton, NB	Tournoi selection CG jeux du canada
Juin 2025	À déterminer	Tournoi hors de la province
Juin-Août	À déterminer	Fin de semaine entraînement
Août 8-18, 2025	St. John's, NFLD	Jeux du canada

**c. Point de sortie**

- i. Si, en raison d'une inscription tardive, l'un des groupes a un nombre impair de joueurs, ce point de sortie sera utilisé.
- ii. Dans ce cas, le comité de sélection évaluera les athlètes sur la base de toutes les données disponibles et procédera à un découpage afin d'obtenir un nombre pair pour le tournoi de sélection.

**4. Critères de sélection**

**a. Généralités :**

- i. Les athlètes doivent participer à la séance d'essai des GC. Pour être admissibles au tournoi de sélection des GC, les athlètes doivent participer à la plage de HP. Un tournoi de sélection aura lieu les 5 et 6 juillet (date de pluie : 12 et 13 juillet) 2025, au cours duquel l'équipe gagnante représentera le Nouveau-Brunswick aux Jeux du Canada de 2025.
- ii. Les athlètes devront s'inscrire au tournoi de sélection avec un partenaire de leur choix avant le 29 juin 2025. Les têtes de série de ce tournoi seront déterminées en fonction des résultats obtenus lors des épreuves sanctionnées par le VNB en 2025, des tournois organisés dans le cadre des séances d'entraînement de la HP et des championnats nationaux de la VC en 2024, si les équipes ont accumulé des points au cours de ces épreuves.
- iii. Le premier jour de la compétition consistera en un tournoi à la ronde, suivi de tours éliminatoires jusqu'aux demi-finales incluses. Chaque match du tournoi à la ronde et des séries éliminatoires se déroulera au meilleur des deux manches et sera arbitré par des officiels agréés. Le deuxième jour de la compétition sera consacré aux finales et sera déterminé par la victoire d'une équipe sur deux matchs au meilleur des deux manches.
- iv. Si une blessure survient pendant la compétition ou entre deux dates de compétition et que l'athlète n'est pas en mesure de participer à la compétition, chaque match auquel il ne peut participer sera considéré comme un forfait.
- v. S'il y a des intempéries pendant le tournoi de sélection qui ont un impact sur la sécurité des athlètes (comme le tonnerre et les éclairs), VNB décidera si nous pouvons terminer le tournoi le dimanche. Si ce n'est pas le cas, le tournoi sera reporté à la date de pluie choisie, à savoir les 12 et 13 juillet.

#### **Processus d'évaluation et pondération**

- b. Comité de sélection pour la détermination du groupe de formation du CG**
  - i. Beach HC, Chaise de plage, et un évaluateur indépendant
- c. Évaluation et coefficients correcteurs pour la détermination du groupe de formation pour le CG**
  - i. **Compétences techniques**

Capacité à passer, servir et attaquer avec précision, ainsi qu'à bloquer et défendre. Capacité à lire et à réagir efficacement aux actions de l'adversaire.

**ii. Compétences tactiques**

Capacité à prendre des décisions en fonction des forces et des faiblesses des adversaires. Compréhension générale de la manière d'exécuter des stratégies offensives et défensives.

**iii. Compétences mentales**

Capacité à se concentrer sur la tâche à accomplir et à l'exécuter à la demande, capacité à bloquer les distractions, capacité à oublier les erreurs précédentes et à passer à la tâche suivante.

**iv. Autres**

Compétences en matière de communication des athlètes, capacité à recevoir des conseils et à les mettre en œuvre.

**d. Mesures de performance**

**i. En compétition**

Réception : pourcentage de passes et taux d'erreurs

Service : pourcentage de service dans la bonne zone et pourcentage d'erreurs

Attaque : taux d'erreurs d'exécution, pourcentage de première balle sur le côté

**ii. Protocoles d'essai**

Les touches de blocs et de pointes, les résultats du test T et les tests de triple saut seront effectués lors de la séance d'entraînement d'identification pour chaque individu et seront réévalués mensuellement jusqu'aux Jeux du Canada.

**iii. Pouvoir discrétionnaire/intangibles**

Capacité à gérer les émotions et à aider à tirer le meilleur parti de son partenaire, à ne pas avoir peur de se tromper et à poser des questions pour éviter de répéter les mêmes erreurs.

#### **e. Exceptions**

##### **i. Blessures et maladies**

Si un athlète souffre d'une blessure ou d'une maladie avant la séance d'identification qui l'empêche d'y participer, il lui incombe d'en informer VNB au moins 24 heures avant l'événement, après quoi une autre option sera discutée avec l'athlète.

##### **ii. Circonstances exceptionnelles**

Si un athlète n'est pas en mesure de participer à la session d'identification en raison d'une circonstance imprévue/exceptionnelle, il est tenu d'en informer VNB au moins 24 heures avant l'événement. Si un athlète ne peut pas participer au tournoi de sélection pour quelque raison que ce soit, aucun hébergement ne sera fourni. Il est important que les personnes intéressées à participer au tournoi de sélection soient disponibles pour les week-ends du 5/6 juillet et du 12/13 juillet en raison de la possibilité de conditions météorologiques défavorables.

#### **5. Sélection finale de l'équipe**

##### **a. Sélection finale de l'équipe**

- i. La sélection finale de l'équipe sera faite par les vainqueurs du tournoi de sélection.

##### **b. Annonce de l'équipe**

- i. L'équipe sera d'abord annoncée aux athlètes participant au processus, puis publiée sur les canaux de médias sociaux du VNB.

#### **6. Sélection de postes**

##### **a. Exigences**

- i. Assister à toute séance d'information ou réunion obligatoire sur les Jeux du Canada, s'entraîner au sein du groupe de plage HP avant les Jeux du Canada, participer à tout événement précédant les Jeux, y compris l'événement ouvert de Calgary et éventuellement l'événement test de St.

##### **b. Remplacer les athlètes**

- i. **Blessures:** Si une blessure survient entre la sélection et le départ pour les Jeux du Canada, l'athlète blessé doit être autorisé par un médecin à jouer et doit subir des tests physiques avec l'équipe. Lors des tests

physiques, l'athlète doit atteindre au moins 85 % de ses valeurs d'avant la blessure deux semaines avant le départ pour les Jeux du Canada.

**ii. Questions disciplinaires**

1. Code de conduite et autres politiques applicables.

**iii. Sélection de remplacement**

Si l'un des scénarios ci-dessus se produit et nécessite un athlète de remplacement, l'athlète sera choisi à la discrétion de l'entraîneur dans l'équipe arrivée en deuxième position du tournoi de sélection.

**7. Recours**

- a. Tous les recours concernant une partie quelconque de la procédure de la GC doivent être conformes à la politique de recours de VNB.
  - b. La décision d'un appel est finale et exécutoire, à moins qu'il ne soit établi que le processus d'appel n'a pas été suivi conformément à la politique et aux procédures, auquel cas une plainte peut être déposée auprès de VNB ou du Programme de règlement des différends de Sport sécuritaire NB.
  - c. Étant donné le caractère urgent de la décision, les recours doivent être envoyés à VNB par écrit dans les 48 heures suivant l'annonce de la décision.
8. **Conflit d'intérêts** - Nous respecterons notre politique en matière de conflits d'intérêts tout au long du processus de la CG.
9. **Modifications de la politique** - Il peut arriver que les critères de sélection doivent être modifiés en raison de circonstances imprévues. Si des changements sont jugés nécessaires, le conseil d'administration de VNB peut approuver des modifications de ces critères et toute modification approuvée de ce document sera publiée de la même manière que celle décrite à la section 3.b.i de ce document.